



# 141<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)  
13-17 octobre 2019



Commission permanente des  
Affaires des Nations Unies

C-IV/141/A.1  
12 juin 2019

## Projet d'ordre du jour

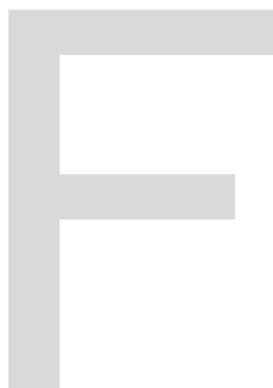
1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors la 140<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Doha (avril 2019)**
3. **Réunion-débat : *Respect du droit international dans le cadre de la Charte des Nations Unies et des autres résolutions pertinentes***

Le droit international est le système juridique qui régit les relations entre les États. Il vise en premier lieu à prévenir les conflits et les différends entre nations et à faciliter le règlement pacifique des différends lorsqu'ils surviennent. La Charte des Nations Unies de 1945 constitue un pilier du droit international. Comme indiqué dans son préambule, la Charte vise à "créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international". Depuis, d'autres traités sont venus élargir le champ du droit international. En outre, les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, qui sont juridiquement contraignantes, sont généralement considérées comme faisant partie du système du droit international.

Si la primauté formelle du droit international est bien établie, le respect et l'application des traités et résolutions juridiquement contraignants sont loin d'être universels. Le droit international n'est pas appliqué de manière cohérente et les sanctions et les décisions judiciaires visant les contrevenants ne suffisent pas toujours à faire respecter la loi. Le phénomène du "deux poids, deux mesures", qui consiste à appliquer le droit international dans certains cas, mais pas dans d'autres, est une pratique malheureusement trop courante.

Dans ce contexte, le groupe examinera les questions suivantes :

- Le régime d'application actuel, qui comprend les tribunaux internationaux et le Conseil de sécurité, est-il suffisant pour rétablir le respect du droit international ?
- Quelles sont les incitations qui encouragent les pays à se conformer au droit international et peuvent-elles être renforcées ?
- Les sanctions de l'ONU peuvent-elles être rendues plus efficaces et appliquées plus équitablement ?
- Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience des Nations Unies en matière de gestion des conflits dans les Balkans dans les années 1990 ?



**4. Réunion-débat : Le sondage de l'UIP de 2019 sur les relations entre les parlements et l'ONU**

Au cours des deux dernières décennies, l'UIP a noué des relations étroites avec l'ONU afin d'assurer une contribution parlementaire aux processus décisionnels de l'Organisation, de renforcer le rôle des parlements dans l'application des accords internationaux et de les aider à demander des comptes aux gouvernements en ce qui concerne leurs décisions prises à l'ONU. L'idée était, et demeure, de rapprocher le peuple, par l'intermédiaire de ses représentants élus, de l'ONU en tant qu'institution clé de la gouvernance mondiale. Partout dans le monde, les gens veulent que les processus décisionnels de l'ONU soient plus représentatifs et transparents, et qu'ils soient mieux contrôlés par leur propre parlement.

En 2019, l'UIP a lancé le premier sondage biennal visant à évaluer dans quelle mesure les parlements pouvaient superviser les travaux de l'ONU et apporter leur contribution aux processus pertinents de l'ONU aux niveaux national et mondial. Les résultats de l'enquête donnent un aperçu de l'ensemble des relations entre les parlements et l'ONU.

Cette réunion-débat présentera les résultats du sondage de l'UIP et visera à formuler des recommandations à l'intention des participants sur la manière de renforcer l'engagement parlementaire dans les affaires des Nations Unies.

Parmi les questions à aborder, mentionnons les suivantes :

- Quelles sont les modalités selon lesquelles les parlements ont leur mot à dire dans les processus décisionnels de l'ONU et comment peut-on les améliorer ?
- Les gouvernements soutiennent-ils l'engagement de leur propre parlement dans les affaires des Nations Unies ?
- Comment l'UIP peut-elle faciliter davantage l'interaction entre les parlements et l'ONU ?

**5. Aperçu des principales activités relatives aux Nations Unies pour 2020**

La Commission sera informée des principales activités liées aux Nations Unies pour l'année prochaine, y compris les thèmes possibles pour l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies.

**6. Élections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

**7. Divers**